

MEDIATEUR

EN

ASSURANCES

Demande en Médiation

à renvoyer à : A.C.A., B.P. 448, L-2014 Luxembourg / mediateur@aca.lu /

Fax: 44 02 89



MEDIATEUR EN ASSURANCES DEMANDE EN MEDIATION

I. QUALITE DU DEMANDEUR
Nom
Prénom
Date de naissance
Profession
Adresse postale
E-mail
Téléphone
II. COMPAGNIE D'ASSURANCE EN CAUSE
Raison sociale
Adresse postale
E-mail
Noms et titres des personnes de la compagnie
ayant été contactées par le demandeur



III. NATURE ET DESCRIPTION DU LITIGE Branche d'assurance concernée: (p.ex. RC Auto; Incendie; Protection Juridique...) Objet du litige: * Sont à joindre: le contrat d'assurance concerné, les conditions générales et particulières ainsi que tous les documents que le demandeur entend utiliser à l'appui de sa demande

IV. RETROACTES DE L'AFFAIRE
Prière d'indiquer toutes les démarches déjà entreprises auprès de la société en cause dans le cadre du litige, objet de la demande en médiation :



V. ARGUMENTATION INVOQUEE (à l'appui de la demande en médiation)
délie formellement et expressément mon assureur de son secret professionnel pour les besoins de la présente procédure en médiation.
Date: Signature:
Date :
Dans le cadre de la gestion de votre demande en médiation vos données personnelles sont traitées (notamment enregistrées et conservées) conformément à la règlementation applicable et avec un
Dans le cadre de la gestion de votre demande en médiation vos données personnelles sont traitées (notamment enregistrées et conservées) conformément à la règlementation applicable et avec un niveau de sécurité adapté. Pour les nécessités de la procédure de médiation elles sont communiquées à la partie adverse et elles peuvent, le cas échéant, également être communiquées à des tierces parties éventuellement mpliquées dans votre affaire de médiation, respectivement à des experts que le Médiateur en
Dans le cadre de la gestion de votre demande en médiation vos données personnelles sont traitées (notamment enregistrées et conservées) conformément à la règlementation applicable et avec un niveau de sécurité adapté. Pour les nécessités de la procédure de médiation elles sont communiquées à la partie adverse et elles peuvent, le cas échéant, également être communiquées à des tierces parties éventuellement impliquées dans votre affaire de médiation, respectivement à des experts que le Médiateur en Assurances solliciterait dans le cadre de la procédure de médiation. Concernant vos droits à l'égard de vos données personnelles et la procédure de réclamation, nous vous prions de vous référer à la note d'information en matière de protection des données à